Document à conserver

Inscription, mode d'emploi

Ce document est conçu pour faciliter votre inscription. Déterminez votre situation (A ou B), puis suivez dans la colonne correspondante les conseils donnés, étape par étape.

Quelle est votre situation ?	
A - Vous financez l'intégralité de votre formation	**B - Vous faites financer <u>tout ou partie</u> de votre formation** Votre employeur ou un organisme financeur prend en charge, même partiellement, votre action de formation : frais d'inscription ou salaires ou indemnités ou frais de déplacement ➔ vous vous inscrivez en **formation professionnelle continue**①
⇩	⇩
Étape 1 : Lisez attentivement les documents d'information	
☐ la ***Notice descriptive*** de votre formation ☐ tout autre document portant la mention « à conserver » en haut à gauche	☐ la ***Notice descriptive*** de votre formation ☐ le document ***Formation professionnelle continue*** ☐ tout autre document portant la mention « à conserver » en haut à gauche
Étape 2 : Remplissez lisiblement les documents d'inscription	
☐ la ***Demande d'inscription*** ☐ le ***Formulaire de paiement*** ☐ la fiche ***Sécurité sociale étudiante*** (selon les formations) ☐ tout autre document portant la mention « à renvoyer » en haut à gauche ☐ Joignez votre titre de paiement et les pièces demandées (en fonction du mode de paiement choisi dans le formulaire de paiement)	☐ la ***Demande d'inscription*** ② ☐ le ***Formulaire financeur*** ☐ tout autre document portant la mention « à renvoyer » en haut à gauche **NB : N'envoyez pas de règlement** avec votre dossier d'inscription
Étape 3 : Retournez votre dossier complet signé à l'adresse indiquée sur la demande d'inscription	
☐ Vérifiez les dates d'inscription des formations choisies (certaines formations ont une date limite d'inscription) ☐ Vérifiez que vous avez joint toutes les pièces demandées à votre dossier d'inscription	☐ Vérifiez les dates d'inscription des formations choisies (certaines formations ont une date limite d'inscription) ☐ Selon votre statut, joignez les pièces indiquées dans la rubrique *Détermination de votre statut* de la demande d'inscription À réception de votre dossier, nous enverrons à votre employeur, à l'organisme financeur, ou à vous-même, le **document contractuel** adéquat à nous retourner signé
Étape 4 : Vous recevrez en retour les documents nécessaires au démarrage de votre formation	
☒ **une confirmation d'inscription** contenant, **selon la formation choisie** : - une attestation d'inscription - des certificats de scolarité - votre indicatif (numéro d'inscription) - des étiquettes d'identification à coller sur vos devoirs - une bibliographie indispensable ou conseillée - un programme de travail ou des conseils ☒ **les documents pédagogiques**, adressés en un seul ou plusieurs envois, selon l'importance et la durée de votre formation.	

① Avant de vous inscrire au titre de la formation professionnelle continue, vérifiez auprès de votre employeur ou de l'organisme susceptible de financer votre action de formation que vous remplissez les conditions nécessaires pour bénéficier d'une formation dans ce cadre.

② Si un accompagnement VERT est inclus dans le tarif de votre formation, indiquez obligatoirement le site d'accueil choisi dans la rubrique *Prestations d'accompagnement en présence* de la demande d'inscription (en particulier pour les demandeurs d'emploi et les salariés en congé individuel de formation).

⚠ **Important : le Cned ne procède pas aux inscriptions aux examens et aux concours.**
Vous devez effectuer vous-même cette démarche auprès de l'organisme ou de l'administration concerné(e). Renseignez-vous le plus tôt possible sur les conditions, les dates d'ouverture et de clôture de ces inscriptions.

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Licence de psychologie

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (IED) DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Site Internet de l'IED : www.iedparis8.net

⚠ *Afin que votre inscription aboutisse auprès de l'université dans les meilleurs délais, il vous est conseillé de retourner au plus tôt votre dossier d'inscription au Cned.*

Sommaire

Présentation de la formation 1
Formalités préalables éventuelles, (diplômes étrangers, transferts, validation d'acquis, équivalences) 2
Contenu de la formation 3
Organisation 5
Validation 5
Inscription 6

Présentation de la formation

Préparation à distance à la licence délivrée par l'université Paris 8 et organisée conformément à l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence.

- La licence se prépare, en principe, en 3 années universitaires (L 1, L 2, L 3) correspondant à six semestres d'études et à 180 crédits européens (ECTS). À la demande de l'étudiant, des dérogations concernant la durée d'études peuvent être accordées par le jury du diplôme sous certaines conditions.
- Le programme complet comprend 16 unités d'enseignement (UE) dont 10 majeures et 6 mineures, correspondant à 38 éléments constitutifs (EC) répartis sur 3 ans.
- L'obtention de la licence permet de continuer la formation dans le cadre du master de psychologie, nécessaire à l'obtention du titre de psychologue.

Publics concernés et prérequis

◆ Vous souhaitez préparer avec le Cned le diplôme de l'université Paris 8 : **public 1** (étudiants).
Le niveau requis est le baccalauréat ou diplôme admis en dispense du baccalauréat (dans ce dernier cas, voir rubrique suivante en page 2).

◆ Vous souhaitez suivre la formation sans passer l'examen (entreprendre des études hors université ; vérifier vos connaissances avant d'envisager une inscription en licence) : **public 2**.
Aucune condition de diplôme n'est exigée. Néanmoins, un niveau baccalauréat est conseillé pour suivre la 1re année.

Attention : seule l'inscription à l'université (en public 1) vous permet de bénéficier du statut d'étudiant ainsi que des droits qui y sont attachés, et de passer les examens.

Pour tout renseignement complémentaire :
Accueil Institut : Tél. 01 46 48 77 11

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

1DPS1NPX05

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Formalités préalables éventuelles

1) Diplômes étrangers

Si vous êtes de nationalité étrangère hors CEE et possédez un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur dans le pays où vous l'avez obtenu, vous devez suivre la procédure de demande d'admission préalable pour une 1re inscription. Renseignez-vous auprès du service culturel de l'ambassade de France de votre pays dans le courant du mois de décembre précédant votre inscription ou bien, adressez-vous par écrit au bureau de l'admission des étudiants étrangers de l'université Paris 8 – 2 rue de la Liberté – 93200 Saint-Denis. Vous devrez joindre la photocopie de votre avis d'admission à la demande d'inscription au Cned.

2) Transferts

Si vous demandez un transfert en cas de changement d'université :
Vous devez adresser à votre université d'origine l'imprimé de transfert joint au dossier universitaire de Paris 8 (cf. rubrique inscription). Cette démarche n'est pas nécessaire si vous avez été inscrit il y a 10 ans et plus ou si vous venez d'un IUT ou d'une faculté de médecine.

3) Validation d'acquis et équivalences

La validation d'acquis et les équivalences peuvent être demandées par le candidat uniquement au moment de la première inscription. Seule la commission pédagogique de l'IED (Institut d'enseignement à distance) de l'université Paris 8 est habilitée à traiter les demandes :
– de validation d'acquis pour les candidats non bacheliers,
– d'équivalences d'EC, réparties sur les 3 années du cursus,
– d'admission en 2e année sur validation d'une 1re année de Deug de psychologie,
– d'admission en 3e année sur validation du Deug de psychologie.

Les candidats non bacheliers auront demandé un dossier de validation d'acquis à l'IED entre le 1er mars et le 15 avril précédant la période d'inscription.
Les candidats demandant des équivalences d'EC ou une admission directe en 2e ou 3e année doivent adresser à l'IED avant le **31 juillet 2005** :
– les photocopies des diplômes ou justificatifs d'acquis
– une lettre de motivation (une page dactylographiée)
– un CV récapitulant la formation et les activités du candidat
– une enveloppe affranchie au tarif lettre portant leurs nom et adresse.

Adresse : IED - 6 rue Edouard Vaillant - 93200 Saint Denis

L'attribution des équivalences dispense l'étudiant d'une partie des examens, mais l'engage à prendre connaissance des contenus nécessaires pour réaliser le programme.
Seule la commission pédagogique de l'IED est autorisée à établir le formulaire d'attribution des équivalences, qu'elle vous enverra par courrier individuel pendant la période de ses sessions : juillet ; septembre et octobre (l'IED est fermé au mois d'août). Vous ne devez pas attendre ce courrier pour retourner votre demande d'inscription Cned (joint à la présente notice), au risque de laisser passer la date limite et d'être forclos (cf. rubrique « dates d'inscriptions »).
Vous devez par contre impérativement joindre au dossier du Cned un courrier avertissant de la demande d'équivalences en cours. Votre dossier restera alors en attente. Dès réception de l'avis de la commission, vous en adresserez copie au Cned ; votre inscription sera alors validée, le cas échéant en 1re année, l'accès direct en 2e ou 3e année n'étant que très exceptionnellement accordé. L'IED vous enverra votre dossier universitaire.

⚠ – L'IED est fermé au mois d'août.
– Le Cned et les services administratifs de l'IED ne sont pas habilités à renseigner par téléphone sur les demandes qui relèvent de la seule commission.

Pour tout renseignement complémentaire :
Accueil Institut : Tél. 01 46 48 77 11

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

1DPS1NPX05

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Contenu de la formation

Le programme est présenté sous réserve de validation définitive du cursus par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Licence de psychologie - 1re année (L 1)
Public 1 : Réf. P1321
Public 2 : Réf. P1556
L1 bis : Réf. P1376

Réf. Cned	Intitulé des EC	ECTS
	SEMESTRE 1	
UE Majeure 1		
1624	Bases de la psychologie du développement et différentielle	6
1610	Bases de la psychologie sociale	6
UE Majeure 2		
1623	Bases de la psychologie clinique et de la psychopathologie	5
1614	Bases du fonctionnement cognitif	5
UE Mineure 1		
6041	Histoire de la psychologie	3
1621	Théories et méthodes scientifiques en psychologie	3
A150	Anglais pour psychologues 1	2
	SEMESTRE 2	
UE Majeure 3		
1613	Système nerveux et fonctions mentales	6
1618	Psychologie de la santé	6
1612	Bases de la psychologie ergonomique	6
UE Mineure 2		
1611	Méthodologie de l'enquête : entretien, questionnaires, analyse de contenu	6
2440	Initiation à l'analyse statistique des données	6

Licence de psychologie - 2e année (L 2)
Public 1 : Réf. 1371
Public 2 : Réf. P1557
L2 bis : Réf. P1373

	SEMESTRE 3	
UE Majeure 4		
1617	Système nerveux et fonctions sensorielles	5
1649	Neuropsychologie clinique	6
UE Majeure 5		
1615	Troubles du développement et de l'apprentissage	5
1616	Développement de la fonction symbolique et du langage	5
UE Mineure 3		
A151	Anglais pour psychologues 2	3
2442	Statistique inférentielle	6
	SEMESTRE 4	
UE Majeure 6		
1620	Activités mentales finalisées	6
1801	Opinion, croyances et vie collective	6
UE Majeure 7		
1651	Communication et influence	6
1653	Système nerveux et fonctions motrices	6
UE Mineure 4		
A152	Anglais pour psychologues 3	3
1650	Projet tutoré de psychologie clinique	3

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Licence de psychologie - 3e année (L 3)
Public 1 : Réf. P1383
Public 2 : Réf. P1567
L 3 bis : Réf. P1390

Réf. Cned	Intitulé des EC	ECTS
	SEMESTRE 5	
UE Majeure 8		
1630	Psychologie cognitive (perception, attention, mémoire)	5
1633	Psychologie du développement : interactions, milieu et développement cognitif	5
UE Majeure 9		
1637	Psychologie ergonomique, activité en situation naturelle	5
2802	Psychologie sociale : pensée sociale et relations intergroupe	5
UE Mineure 5		
1639	Questions de spécialité	3
1635	Traitement des données quantifiées	4
1654	Projet tutoré de psychologie du développement	3
	SEMESTRE 6	
UE Majeure 10		
1631	Psychologie cognitive : raisonnement, résolution de problèmes	5
1632	Psychopathologie et sémiologie	5
1638	Système nerveux et comportement	5
UE Mineure 6		
1609	Suivi de stage	3
1619	Méthodologie : les techniques de l'entretien psychologique	4
1657	Projet tutoré de psychologie sociale	3
1634	Collecte et analyse des données : analyse des données verbales	5

⚠ Pour les étudiants en cours de cursus, une grille de concordances va être établie (dans le "Guide de l'étudiant" de l'IED) entre les anciens EC et les nouveaux intitulés figurant ci-dessus. Les correspondances entre l'ancien et le nouveau cursus seront établies de façon à préserver les acquis de l'étudiant.

Travaux pratiques

Des regroupements de deux journées en 2e année et de 3 journées en 3e année sont prévus à partir du premier trimestre 2006.

Une convocation individuelle est adressée à l'étudiant par l'IED, environ 15 jours avant la date prévue.

La participation aux regroupements est obligatoire pour la validation des unités correspondantes, ils se déroulent dans les locaux de l'IED de l'université Paris 8.

Support vidéo

Une cassette vidéo accompagne le cours « Histoire de la psychologie ».

Pour tout renseignement complémentaire :
Accueil Institut : Tél. 01 46 48 77 11

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

1DPS1NPX05

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Organisation

Période de formation : année universitaire (entre fin octobre et fin mai)

Date d'envoi des documents de travail

Le Cned vous envoie les documents de travail (cours, devoirs, corrigés types, cassette vidéo) élaborés par les enseignants de l'IED.

Les premiers documents vous seront adressés **fin octobre 2005.** (Si votre inscription est postérieure à cette date, vous recevrez les documents dans un délai d'une semaine minimum à compter de la date d'inscription).

Moyens pédagogiques

- Support de base : "Cours de psychologie" de R. Ghiglione et de J.F. Richard, Paris, Dunod 1999.
  - 1re année : tomes 1 et 2
  - 2e année : tomes 3 et 4
  - 3e année : tomes 5 et 6

Les inscrits reçoivent les tomes du manuel correspondant à leur année d'études.

Chaque tome comprend les textes de cours, l'indication des lectures conseillées à l'appui de chaque chapitre, une bibliographie générale et un index.

- Des polycopiés complètent les envois.
- Un tutorat pédagogique est assuré par des enseignants de l'université Paris 8 (permanences téléphoniques et messagerie électronique).
- Le site Internet de l'IED et l'accès à la plateforme d'enseignement à distance de l'IED (à partir de www.iedparis8.net).

Nombre de devoirs :

- 1re année : de 1 à 3 suivant les EC
- 2e année : de 1 à 3 suivant les EC
- 3e année : de 1 à 3 suivant les EC

Les corrections personnalisées des devoirs sont assurées entre le 01/11/2005 et le 31/05/2006 pour tous les publics.

Les devoirs sont adressés au Cned qui les enregistre (codes barres) et les retourne aux étudiants après correction par les enseignants de l'IED. Plusieurs devoirs relèvent de l'autocorrection avec corrigés-type.

Durée théorique de chaque formation : 600 heures.

Prévoir 15 à 20 heures de travail hebdomadaire (plus les recherches personnelles).

Accompagnement en présence

Si vous avez plus de 16 ans, vous pouvez bénéficier de notre service d'accompagnement de proximité : l'accompagnement vert. Notre réseau de centres de formation vous accueille (durée totale : 6h, à répartir dans votre emploi du temps) pour vous aider à acquérir ou développer une méthode de travail efficace en enseignement à distance.

Important : cet accompagnement ne porte pas sur les matières étudiées ni sur les devoirs à réaliser.

L'accompagnement vert est une option payante, sauf si vous vous inscrivez au titre de la formation professionnelle continue : dans ce cas, il fait partie de votre programme, et est inclus dans le tarif qui est alors applicable.

Comment vous inscrire : choisissez votre site d'accueil sur notre site internet **www.cned.fr** (rubrique Accueil, puis lien « L'accompagnement en présence ») ou en appelant au 05 49 49 97 97, puis remplissez le paragraphe 5 de votre fiche d'inscription.

Validation de la formation

◆ **Le diplôme** (public 1 uniquement) **:** la licence de psychologie de l'université Paris 8.

Organisation de l'examen :

pour chaque année de formation, deux sessions d'examen sont prévues (épreuves écrites) : une en juin et l'autre en septembre (session de rattrapage).

Ces sessions sont organisées en région parisienne, dans les DOM-TOM et, dans la mesure du possible, à l'étranger (hors Europe seulement) ; dans ce dernier cas, renseignez-vous avant l'inscription auprès du service culturel de l'ambassade de France et, en cas d'accord, transmettez votre demande à l'IED avant le 15 mars 2006.

Rappel : les travaux pratiques obligatoires se déroulent à Paris (en général en février).

◆ **L'attestation de suivi** : tous les inscrits reçoivent, à leur demande et à l'issue de la formation, une attestation de suivi et (ou) un relevé de notes établis par le Cned.

Le contrôle des connaissances et la validation de la formation sont de la responsabilité de l'IED. Le diplôme est délivré par l'université Paris 8 dont l'IED est une composante.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

1DPS1NPX05

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Inscription

I - Vous souhaitez préparer le diplôme de l'université Paris 8 (Public 1)

Une double inscription est obligatoire : 1 - au Cned
2 - à l'Institut d'enseignement à distance (IED) de l'université Paris 8

Attention : Les femmes mariées sont inscrites à l'université sous leur nom de jeune fille suivi du nom d'épouse. Les deux noms doivent être mentionnés dans toute correspondance.

a) Première inscription (dans le cursus Cned/IED-Paris 8)

⚠ – Transferts, diplômes étrangers, équivalences, validation d'acquis : reportez-vous page 2.

– Droit à inscription universitaire : si vous avez déjà été inscrit 3 années dans un autre cursus (Deug, licence) sans avoir obtenu le diplôme, vous devez avoir interrompu vos études au moins 3 ans (arrêté du 26 mai 1992). Chaque année d'inscription, même sans avoir présenté les examens, compte dans le nombre d'années imparti pour l'inscription.

Procédure

• Vous devez adresser au Cned **avant le 3 septembre 2005** :

– la demande d'inscription jointe à la notice en précisant l'intitulé, la référence de la formation choisie, (voir réf. p. 3 et 4).

– le titre de paiement à l'ordre de l'agent comptable du Cned.

Vous recevrez une confirmation d'inscription au Cned (et non à l'université) dans les 10 jours minimum suivant l'enregistrement de votre inscription.

• L'IED vous enverra ensuite un dossier d'inscription universitaire, que vous devrez retourner avec les pièces demandées, le paiement des droits universitaires (175 € en 2004) et, selon votre situation, la cotisation à la sécurité sociale des étudiants (180 € en 2004). C'est l'IED qui vous enverra votre carte d'étudiant et vous inscrira aux examens une fois votre inscription universitaire validée.

b) Réinscription (poursuite du cursus Cned/IED - Paris 8)

Attention : si vous avez déjà été inscrit trois années en Deug sans avoir obtenu le diplôme, vous devez demander une dérogation auprès de l'IED.

• Vous devez adresser au Cned **avant le 31 octobre 2005** :
la demande d'inscription Cned en précisant l'intitulé, la référence de la (ou des) formations choisies (voir réf. p. 3 et 4) et le titre de paiement à l'ordre de l'agent comptable du Cned. Vous recevrez une confirmation d'inscription au Cned dans les 10 jours (minimum) suivant l'enregistrement de votre inscription.

• Vous recevrez parallèlement de l'IED le dossier de réinscription universitaire en 2e ou 3e année. Vous devrez le retourner directement à l'IED avant le 21 novembre 2005, complet, avec paiement des droits universitaires et, selon votre situation, cotisation à la sécurité sociale des étudiants. C'est l'IED qui vous enverra votre carte d'étudiant et vous inscrira aux examens.

⚠ S'il vous manque des EC de l'année précédente alors que vous êtes admis en année supérieure de formation, vous pouvez, selon votre situation :

– prendre une inscription parallèle en L 1 bis et/ou L 2 bis (en plus d'une inscription en L2 ou L3)
– vous inscrire en L 3 bis pour terminer votre cursus de licence Cned/IED

Vous mentionnerez les références des EC choisis (4 maximum) dans la partie "Options obligatoires" de la demande d'inscription. Cette inscription permet d'envoyer des travaux à la correction et de bénéficier des permanences des enseignants (les manuels Dunod ne sont pas réexpédiés).

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche

1DPS1NPX05

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

II - Vous souhaitez suivre cette formation sans passer l'examen (public 2)

Une inscription au Cned en public 2 suffit.

Vous devrez adresser au Cned **avant le 28 février 2006 :**

– la demande d'inscription au Cned en précisant l'intitulé, la référence de la (ou des) formations choisies,

– le titre de paiement à l'ordre de l'agent comptable du Cned.

Dates d'inscription au Cned

Début des inscriptions : 8 juillet 2005

Fin des inscriptions* : – Étudiants (public 1)

Première inscription : 27 août 2005.

Réinscription : 31 octobre 2005.

– Formation non diplômante (public 2) : 28 février 2006.

Attention, ces dates peuvent être avancées si les effectifs sont atteints.

** Date limite d'envoi au Cned de la demande d'inscription et des pièces nécessaires à l'enregistrement de l'inscription au Cned (le cachet de la poste faisant foi).*

Renseignements complémentaires avant inscription

Courrier : Cned Institut de Vanves – 60, boulevard du Lycée – 92171 Vanves Cedex

Téléphone : 01 46 48 77 11 – Depuis l'étranger : 33 1 46 48 77 11

Télécopie : 01 46 48 25 25 – Depuis l'étranger : 33 1 46 48 25 25

Minitel : 3614 code Cned (0,019 € + 0,057 €/min TTC)

Internet : http://www.cned.fr

Mél : Accueil.Vanves@cned.fr

Site internet de l'IED : www.iedparis8.net

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

1DPS1NPX05

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Vous ne savez pas précisément quel est le tarif applicable à votre situation ? Nos conseillers sont à votre disposition au 05 49 49 94 94 pour vous renseigner.

Informations tarifaires

Tarifs applicables jusqu'au 31 décembre 2005

Les prestations délivrées par le Cned s'inscrivent dans des cadres législatifs et réglementaires différents. Leur tarif peut varier selon votre situation et le mode de financement de votre formation.

Votre action de formation (frais d'inscription ou salaires ou indemnités ou frais de déplacement) **est financée partiellement ou en totalité par votre employeur ou par un organisme financeur,** dans le cadre des dispositions prévues au livre IX du code du travail.

- Vous vous inscrivez au titre de la **formation professionnelle continue**.
- **Une remise de 40 % sur le tarif B** peut être accordée aux demandeurs d'emploi et aux inscrits relevant de certaines catégories de mesures d'aide à l'emploi (CES/CEC, RMI). Les demandeurs d'emploi considérés en formation par l'ANPE se verront appliquer le tarif B-40% même s'ils financent eux-mêmes leurs frais d'inscription au Cned. ⇨ **Tarif B**

NB : ce tarif, une fois la remise déduite, ne peut être inférieur au tarif A1.

Au titre des formations dispensées dans ce cadre, le Cned intervient en tant qu'organisme public de formation professionnelle continue. Aux cours et services dispensés s'ajoutent des prestations spécifiques : élaboration d'un document contractuel, mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement et de suivi d'assiduité, remise d'attestations d'assiduité et de fin de formation.
Le montant facturé comprend une part fixe correspondant aux dépenses engagées par le Cned dès l'inscription à la formation et une part variable dont le montant est calculé en fonction de l'assiduité* réelle du stagiaire constatée en fin de formation. Les modalités de facturation sont précisées dans les documents contractuels adressés à votre employeur, à l'organisme financeur, ou à vous-même.

** nombre de devoirs envoyés pour correction ou nombre d'heures d'accompagnement en présence effectivement réalisées*

Vous financez vous-même votre formation en dehors de tout dispositif de formation continue pour salariés ou demandeurs d'emploi. ⇨ **Tarif A1**

Le Cned intervient en tant qu'établissement public d'enseignement.
Le tarif A1 appliqué prend en compte la subvention allouée par le ministère de l'éducation nationale.
Dans ce cas, les prestations dispensées par le Cned ne peuvent donner lieu à la remise d'attestations d'assiduité.

Conditions générales

- ***La somme demandée représente des droits d'inscription à la formation et ne peut donner lieu à remboursement ni changement de formation ou report d'inscription. Toutefois, les formations faisant l'objet d'une convention dans le cadre de la formation professionnelle continue (cf. art. L 920-9 du code du travail) sont soumises à des modalités spécifiques définies conventionnellement.***
- ***Une participation aux frais sera demandée pour toute réexpédition du fait de l'inscrit.***
- ***Les informations recueillies concernant l'inscrit font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Chacun dispose d'un droit d'accès aux informations le concernant et d'un droit de rectification qui s'exerce auprès du directeur de l'Institut du Cned de Vanves. Les informations recueillies sont réservées à l'usage exclusif du Cned (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).***
- ***Les œuvres pédagogiques du Cned sont protégées par la loi française et par les conventions internationales en vigueur relatives à la propriété intellectuelle quel que soit leur support (papier, cédérom, phonogramme, vidéogramme, site web). Sauf autorisation expresse du Cned et sous réserve des exceptions légales, est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, représentation, adaptation, communication au public, mise à disposition du public, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi du service d'enseignement par l'usager régulièrement inscrit.***
  Le Cned peut être amené à procéder à des enquêtes de satisfaction téléphoniques ou sous forme de questionnaire écrit et à ce titre prendre contact avec vous. Celles-ci sont sans obligation de réponse de votre part.
- ***Le cachet de la poste faisant foi, tout dossier renvoyé après la date limite d'inscription ne sera pas pris en compte.***

Médiateur

Un médiateur à votre disposition
« Le Cned offre à ses usagers/clients la possibilité de recourir à un médiateur pour les réclamations, demandes et litiges n'ayant selon eux pas trouvé de solution au niveau de l'institut du Cned dont relèvent leur scolarité, leur formation ou leur préparation. La saisine du médiateur s'effectue après que toutes les autres voies de recours amiable disponibles auront été utilisées auprès de l'institut compétent. La saisine s'effectue par écrit :

M. le Médiateur du Cned
2, boulevard Nicephore Niepce Teleport 2
mediateur@cned.fr ***BP 80300***
86963 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CEDEX

Placé hors hiérarchie, le médiateur garantit aux usagers/clients le traitement équitable de leur dossier grâce à sa connaissance du Cned, aux pouvoirs d'enquête dont il dispose et à son impartialité ».

CNED

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche

1DPS1NTX05

NOTICE DESCRIPTIVE À CONSERVER

Tarifs 2005

Tarifs applicables jusqu'au 31 décembre 2005

Formations	Réf.	Tarif subventionné A1	Tarif B	Tarif B – 40-%
L 1 : public 1	P1321	360 €	1 130 €	678 €
L 2 : public 1	P1371	360 €	1 130 €	678 €
L 1 bis : public 1	P1376	110 €	310 €	186 €
L 2 bis : public 1	P1373	110 €	310 €	186 €
L 1 : public 2	P1556	360 €	1 130 €	678 €
L 2 : public 2	P1557	360 €	1 130 €	678 €
L 3 : public 1	P1383	375 €	1 080 €	648 €
L 3 bis : public 1*	P1390	175 €	–	–
L 3 : public 2	P1567	375 €	1 080 €	648 €

* Étudiants Cned/IED uniquement.

Accompagnement en présence : tarif unique 65 €

Rappel : pour les inscrits dans le cadre de la formation professionnelle continue, l'accompagnement VERT est inclus dans le prix de la formation.

Important : les frais de déplacement pour se rendre sur le site d'accueil retenu dans notre réseau de centres de formation partenaires sont à la charge de l'inscrit.

Les tarifs comprennent :

– les documents de travail,
– les corrections des devoirs,
– le tutorat pédagogique,
– les séances de regroupement en public 1,
– les certificats d'assiduité mensuelle et fin de stage.

Ils ne comprennent pas : les droits d'inscription à l'université, l'affranchissement des devoirs, le coût des communications du tutorat pédagogique, les frais de déplacement pour les regroupements et les examens.

Pour tout renseignement complémentaire :
Accueil Institut : Tél. 01 46 48 77 11

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

1DPS1NTX05